



Plan annuel d'accessibilité numérique

2024

INTRODUCTION

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

SCHÉMA PLURIANNUEL

La loi rend obligatoire la publication d'un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans. L'objectif est d'informer le public des moyens et actions mis en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et applications de la présidence de la République a été publié le 04/11/2020 et est disponible à la consultation à cette adresse : <https://www.elysee.fr/accessibilite>

PLAN ANNUEL

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'actions qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi des actions.

Le présent document est le plan annuel 2024 associé au schéma pluriannuel 2023-2025. Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2024, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

MISE À JOUR

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Mise à jour	Date
Version initiale	18/03/2024

CONTACT

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité de la Présidence de la République, que vous pouvez contacter à l'adresse accessibilite@elysee.fr.

PLAN ANNUEL 2024

OPÉRATIONS DIVERSES

Type	Action	Détails	Mise en œuvre	État
Plan annuel	Mise en place	Mise en place du plan annuel 2024	2024	En cours
Référent	Information	Mise en place d'une information systématique vers le référent accessibilité pour les nouveaux projets SI	2024	En cours
Marchés publics	Recensement	Prise de contact avec les éditeurs de logiciels pour connaître leur niveau d'accessibilité	2024	En cours
Marchés publics	Recensement	Recensement des marchés en cours et évaluation de la possibilité d'ajouter une clause contractuelle	2024	En cours
Projets	Recensement	Mise à jour du tableau de cartographie des outils et priorisation des chantiers	2024	En cours
Ressources humaines	Formation	Identification et planification d'une formation liée à l'accessibilité pour les community managers (conception éditoriale)	2024	Planifié
Ressources humaines	Recrutement	Intégration des compétences en matière d'accessibilité numérique dans les recrutements d'agents en charge des services numériques	2024	En cours
Communication interne	Information	Sensibilisation des nouveaux entrants aux normes d'accessibilité (SI et communication numérique)	2024	En cours

AUDITS RGAA OU DE CONFORMITÉ RGAA

Il s'agit des audits RGAA réalisés en phase de réparation, de conception, d'accompagnement ou de certification :

- les audits RGAA sont utilisés lors des phases de correction et d'accompagnement ;
- les audits de conformité RGAA sont utilisés lors des phases de certification et produisent une déclaration de conformité.

Type	Site	URL	Mise en œuvre	État
Rédaction de la déclaration de conformité	Application annuelle (interne)	non communiqué	2024	Planifié
Rédaction de la déclaration de conformité	Formulaires (interne)	non communiqué	2024	Planifié